BRINDAS *Participation et Progrès*

CÉPAMOI

SCOT

DAC

PLU

Les commerces du centre bourg n'ont qu'à bien s'accrocher !

Lors du conseil municipal du 17 octobre, nos craintes quant à la création in extremis et sans concertation d'une zone UIC (zone d'activité commerciale) se sont révélées justifiées. La majorité municipale a présenté le schéma de développement commercial du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui va déboucher sur le DAC (Document d'Aménagement Commercial) qui va déterminer toute la politique de développement commercial. Ce DAC est opposable aux communes comme aux commerçants, ce qui paradoxalement signifie qu'il ne peut pas être contesté.

L'enseigne CASINO envisagerait d'implanter un centre commercial sur cette surface, comme le permet effectivement le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les négociations entre les propriétaires des parcelles concernées sont en cours, comme a pu l'apprendre le Conseil grâce aux questions des élus « BPP ensemble à gauche ».

Nos remarques, qui à l'époque avaient été balayées, portaient sur le danger pour les commerces du centre bourg du développement d'une activité commerciale alimentaire sur une surface aussi importante. (Cf.BPP : bulletin N° 20 - Mars 2007).

La commune de Brindas, et surtout les commerces du centre bourg risquent maintenant de se trouver dans une situation bien embarrassante.

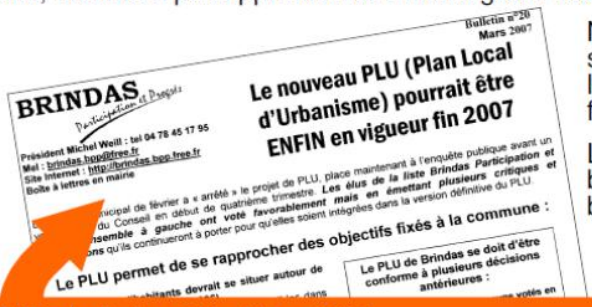

Bulletin n°20
Mars 2007

BRINDAS *Participation et Progrès*

Président Michel Weill : tel 04 78 45 17 95
Mel : brindas.bpp@free.fr
Site Internet : http://brindas.bpp.free.fr
Boite à lettres en mairie

Le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) pourrait être ENFIN en vigueur fin 2007

...nicipal de février a « arrêté » le projet de PLU, place maintenant à l'enquête publique avant un ... du Conseil en début de quatrième trimestre. ***Les élus de la liste Brindas Participation et ...semble à gauche ont voté favorablement mais en émettant plusieurs critiques et ...ons*** qu'ils continueront à porter pour qu'elles soient intégrées dans la version définitive du PLU.

Le PLU permet de se rapprocher des objectifs fixés à la commune :

Le PLU de Brindas se doit d'être conforme à plusieurs décisions antérieures :

BPP : bulletin n°20 - Mars 2007

à des aménageurs spécialisés (OPAC....).

☒ **Le PLU prévoit une zone commerciale à proximité de la zone des Andrés, insuffisamment encadrée**. Des commerces de 1000 m² pourraient s'implanter et fragiliser encore ceux du centre bourg. **(Jusqu'à présent il était prévu des surfaces de 300m²)**

Nous demandons :

- Qu'un règlement spécifique à cette zone soit joint au PLU permettant au conseil municipal de n'autoriser que les projets non préjudiciables aux commerces du centre bourg. A défaut d'une maîtrise des implantations par le conseil, cette zone devrait disparaître du PLU.

☒ **Le PLU ne prévoit pas de « parc-relais » contrairement à notre demande.** Pourtant cette option

✓ *La zone d'activité commerciale aux Andrés a été décidée sans concertation avec les commerçants de Brindas et la CCVL qui a pourtant en charge le développement économique.*

Les élus « BPP ensemble à gauche » et l'association ont pour leur part pris plusieurs initiatives (pour sensibiliser les Brindasiens aux enjeux du PLU) :

...logements sociaux ...
De nombreux Brindasiens, jeunes ...
commune à un prix abordable et sont en conséquence ...

Le PLU apporte de nouvelles règles qui parfois peuvent se heurter aux intérêts ... mais la maîtrise collective du développement est à ce prix.

C'est L'INSEE qui le dit :

Demandeurs d'emplois à Brindas toutes catégories (INSEE)

139 Fin 2009 — **+ 32,4 %** — **184** Fin 2010

La crise existe aussi à Brindas !

Soutenez BPP

Brindas Participation et Progrès

Sur http//brindasbppleblog.canalblog.com

Retrouvez

- Notre lettre électronique mensuelle
- Les chroniques du Babiant
- Des informations régulières et inédites sur Brindas et la CCVL